

Quelle grâce et quelle consolation pour chaque fidèle de penser qu'à l'heure de la mort, et même si on mourait subitement on peut gagner une Indulgence Plénière, si une fois dans la vie, on a fait cet acte de résignation ! On peut le faire quand on veut, étant en état de grâce, mais on ne gagne l'Indulgence elle-même qu'à l'heure de la mort, si on est, dans ce moment, en état de grâce.

Il ne suffit donc pas de dire cette prière du bout des lèvres, mais on doit s'efforcer réellement de faire un humble et confiant abandon de soi-même à la volonté de Dieu. Pour ce motif, il est à conseiller de répéter souvent l'acte, surtout après la sainte communion et quand on est pénétré de la pensée de la mort.

Heureux ceux qui propagent cette pratique incomparable. Ils se préparent une grande récompense pour l'instant du trépas.

Apôtre par l'exemple

Ceci se passait il n'y a pas longtemps dans un village du Gard où pas un homme s'approchait de la sainte Table. Un monsieur, étant revenu à la religion, prit l'habitude de communier tous les jours. Les paysans rusés se dirent : « Nous t'attendons, mon ami, cela ne durera pas ! » Cela dura au contraire. Au bout de deux ans, frappés de sa persévérance, plusieurs d'entre eux lui demandèrent pourquoi il communiait si souvent. Il leur expliqua que c'était parce qu'il trouvait dans ce divin Sacrement la force de résister à ses passions et à ses défauts, l'ardeur à faire le bien, la consolation dans les épreuves. Il leur parla avec tant de sincérité et de cœur que ses interlocuteurs, pressés dans leurs derniers retranchements, lui dirent : « Mais, monsieur, nous ne pouvons vous imiter : nous ne sommes que de pauvres travailleurs et nous n'avons pas le temps d'aller à la messe et de communier en semaine. — Eh bien, mes amis, contentez-vous de communier le dimanche. Notre-Seigneur vous y donnera toutes les grâces dont vous aurez besoin et bénira vos familles et vos champs. Depuis ce temps, huit paysans, entraînés par son exemple, s'approchent chaque dimanche avec lui de la sainte Table. N'y a-t-il pas là une preuve éclatante de ce que peut l'exemple ? Honneur à ce vaillant apôtre de la communion hebdomadaire ! »
